



Association Crèche Saint-Bernard

Assemblée Générale

du 13 octobre 2009

Introduction

L'Association Crèche Saint Bernard est une association reconnue d'utilité publique qui réunit 3 structures multi accueil petite enfance :

- le site du Boulevard, situé au 171, boulevard de la Croix Rousse 69004 LYON,
- le site de Vaucanson, situé au 15, rue de Vaucanson 69001 LYON,
- le site de Melba, situé au 61, rue Chazière 69004 LYON.

Ces trois sites représentent une capacité totale d'accueil de 144 places au 31.12.2008.

Une offre d'accueil souple et diversifiée répondant aux demandes et aux besoins des usagers : accueil collectif régulier ou occasionnel, accueil familial, accueil d'urgence.

328 enfants accueillis en 2008 dans les différentes structures, répondant ainsi aux demandes de 300 familles.

- Le turn over est de 2,27 ($328/144 = 2,27$ enfant par place).
- Le coût par place est de 14907 euros.
- Le coût horaire est 8,47 euros par heure et par enfant.

1

Présentation générale de l'Association

L'Association Crèche Saint Bernard est une **association** de loi 1901 déclarée au journal officiel du 4 juin 1955 et qui bénéficie de la reconnaissance d'utilité publique, par décret ministériel du 3 mars 1982.

Elle est constituée d'un Conseil d'administration, composé de 27 administrateurs et d'un Bureau ; le CA assurant la gestion et la mise en œuvre des orientations générales de l'association, le bureau étant plus précisément chargé de l'exécution des décisions prises par le conseil.

Ses principaux financeurs sont :

- la ville de Lyon (47%),
- la Caisse d'Allocations Familiales (27%) par le biais de la prestation de service unique,
- les parents (21%) par l'intermédiaire de leur participation financière et les 5 % restants.

1

Présentation générale de l'Association

La mission de l'Association Saint Bernard est définie par le décret du 1^{er} août 2000 conforté par le décret de février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans :

« ...veiller à la santé, à la sécurité et au bien être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteint de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale... ».

2

Présentation du projet social et du projet éducatif de l'association

Le **projet social** s'inscrit dans une démarche territoriale et partenariale.

Il définit les axes de travail commun aux 3 établissements :

- soutien à la fonction parentale,
- accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteint de maladie chronique par la mise en place d'un projet d'accueil individualisé,
- association et participation des parents au fonctionnement des établissements.

Le projet social de l'association s'intègre également dans une démarche évolutive plus large mise en place par la ville de Lyon dans le cadre d'une convention d'objectifs avec l'association qui a pour buts :

- d'optimiser le fonctionnement des places en accueil collectif,
- d'animer le projet pédagogique et d'en assurer son évolution,
- d'assurer le maintien du taux de fréquentation à hauteur des agréments fixés,
- de participer régulièrement aux projets et réflexions communes mis en place par les professionnelles des établissements d'accueil petite enfance sur l'arrondissement ou sur la ville,
- de participer à l'animation du point PAIPE (point accueil inscription petite enfance) et aux commissions d'admission.

Le projet éducatif, construit par les équipes, s'articule, d'une part sur les grands axes de déroulement d'une journée d'accueil et d'autre part, sur des thèmes de réflexion élargie qui orientent continuellement le travail des professionnels(les).

Il s'appuie, par exemple, sur :

- la mise en place d'une adaptation et d'une intégration progressive dans l'accueil de l'enfant et des parents dans nos établissements afin de construire durablement un climat de connaissance et de confiance mutuelles,
- la mise en place d'activités variées et adaptées pour accompagner l'enfant dans le développement de ses aptitudes motrices, cognitives et affectives et l'engager dans un parcours de socialisation,

- le respect des rythmes, des besoins et de l'individualité de l'enfant en ce qui concerne son sommeil et son temps de repos par exemple.

C'est dans le cadre du projet social et éducatif que les finalités communes aux 3 établissements ont été définies :

- s'adapter aux besoins des familles et répondre au mieux à la diversité des attentes en développant une offre de service souple et variée
- placer l'utilisateur (l'enfant et sa famille) au centre des pratiques professionnelles,
- accompagner les familles : écoute, échange, suivi en fonction des besoins et des demandes,

- favoriser la mixité sociale au-delà des clivages sociaux, culturels ou professionnels,
- développer le partenariat institutionnel et associatif (PMI, CMP, écoles maternelles, structures petite enfance...),
- développer les échanges interprofessionnels au sein des équipes et entre les 3 établissements.

3

Chiffes clés de l'association

L'association emploie 70 salariés, soit 54 équivalent temps plein (au 31.12.2008).

4 pôles ont été ainsi constitués :

- pôle de **direction** comprenant : une directrice coordinatrice, une directrice et une directrice adjointe,
- pôle **administratif** comprenant : une comptable et une secrétaire,
- pôle **technique** comprenant : un cuisinier, un factotum et 6 agents de service,
- pôle **éducatif** comprenant : 25 auxiliaires de puériculture, 6 auxiliaires petite enfance, 9 éducateurs de jeunes enfants, 8 assistantes maternelles, une psychologue, une psychomotricienne ainsi que deux médecins pédiatres rattachés à nos établissements.

La capacité d'accueil est de 144 places réparties de la manière suivante (au 31.12.2008) :

- site du Boulevard : **56 places**
- site de Vaucanson : **31 places**
- site de Melba : **35 places** en accueil collectif et **22 places** en accueil familial

Le nombre d'heures de présence réelle des enfants dans les établissements s'établit à **264 490 heures**.

Le taux d'occupation pour l'année 2008 s'élève à **72 %**.

L'association reconnue d'utilité publique dispose d'un budget de fonctionnement annuel de **2 146 573 euros** (au 31.12.2008).

4

Le personnel dans les structures d'accueil

Nous apportons une attention toute particulière à veiller à ce que plus de 95 % de l'effectif soit en contrat à durée indéterminée afin de limiter volontairement les phénomènes d'instabilité et de précarité professionnelle au sein de nos structures.

D'autre part, un effort significatif de l'ensemble du personnel a été réalisé afin de limiter le recours à des remplacements extérieurs. Cet effort a permis de contrôler et de stabiliser ce poste de dépense budgétaire.

Plusieurs projets ont été menés en 2008 :

- Poursuite du Plan de déplacements d'entreprise (PDE) avec le SYTRAL ;
- Les deux équipes du site de VAUCANSSON, ont poursuivi le projet de mutualiser leurs compétences et de renforcer les échanges ; et travaillé à un ateliers arts plastiques tout au long de l'année ;
- Les professionnelles de l'Association continuent leur travail en réseau avec nos partenaires du quartier : dans le cadre du groupe soins précoces ou prévention précoce des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements ; deux éducatrices de l'Association prolongent leur intervention régulière en tant qu'accueillantes dans le Lieu d'Accueil Enfant Parent du 1^{er} arrondissement ;
- Renforcement du travail entamé depuis 2007 du groupe inter âge au niveau de la salle des diabolotins (site du boulevard) ;

- Les équipes s'impliquent dans la vie de quartier en participant notamment chaque année au carnaval de la Croix Rousse ;
- Les liens établis avec les écoles maternelles voisines se poursuivent (ex les « Petits Mousles » avec l'école du Gros Caillou).
- Les équipes maintiennent des liens avec les partenaires (écoles maternelles, ludothèque, MEJ, bibliothèque);
- Continuité dans le souci de la qualité de l'accueil dans les gestes quotidiens comme l'éveil sensoriel, l'apprentissage de la séparation avec les parents, la socialisation et le développement de l'autonomie de l'enfant.

5

Formation professionnelle

La formation professionnelle est bien entendu une **priorité** reconnue pour l'Association, qui répond à deux objectifs principaux : d'une part, de garantir un accueil de qualité et d'autre part de favoriser au sein des établissements l'acquisition de compétences mais aussi l'évolution ou la mobilité professionnelles.

Durant l'année 2008, l'ensemble du personnel a bénéficié de **1205 heures de formation** dans le cadre du plan de formation professionnelle continue et 95 heures dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

De plus, en 2008, **une journée pédagogique** réunissant l'ensemble du personnel a eu lieu et les professionnels ont mené une réflexion approfondie sur le thème du jeu dans le cadre des pratiques professionnelles.

L'Association Crèche Saint Bernard s'est fixée des perspectives :

- optimiser la capacité d'accueil des groupes en ajustant au plus près les besoins des familles et notre capacité d'accueil
- renforcer les liens avec nos partenaires institutionnels
- mutualiser les compétences des professionnels entre les différentes équipes et les fonctions
- valoriser le statut de reconnaissance d'utilité publique de l'Association en diversifiant nos ressources financières

Les projets des équipes :

Chaque équipe s'appuie sur le projet éducatif pour accueillir les enfants et leurs familles au quotidien. Pour l'année 2009 / 2010, les évolutions de ce projet se déclinent sous plusieurs formes :

- Valoriser la diversité culturelle (ptits mousses)
- Sensibiliser les enfants aux arts plastiques (boulevard)
- Sensibiliser les enfants au livre et à l'art du conte (Melba)
- Adapter les activités aux compétences des enfants (atelier cuisine à Melba)
- Réhabiliter les locaux pour améliorer l'accueil (le hall d'entrée à Vaucanson)
- Réaménager l'espace d'accueil des enfants (coin bébés et espace repas aux confettis, espace d'accueil à Vaucanson)
- Renforcer les liens avec nos partenaires du quartier (bibliothèque, cinémioche, MEJ)

6

Perspectives

Taux d'occupation pour le 2^{ème} trimestre :

- Boulevard : 75 %
- Vaucanson : 83.25 %
- Melba rdc : 80.95 %
- Melba 1^{er} : 81.26 %
- Accueil familial : 70.54 %

7

Actions des membres du CA

L'**engagement** associatif constitue un des piliers de l'histoire de la crèche Saint Bernard.

A travers le conseil d'administration, les parents ont une **vue d'ensemble** sur les choix, les orientations et l'évolution générale de l'association.

A ce titre, je vous encourage personnellement **à venir ce soir nous rejoindre** dans la mesure de vos disponibilités afin que nous puissions ensemble participer à l'évolution de notre Association.

7

Actions des membres du CA

Pour finir, je souhaiterais **remercier** l'ensemble du **personnel** pour son engagement quotidien, les **parents** qui nous accordent leur confiance, ainsi que nos principaux financeurs, la **ville de Lyon et la CAF** qui contribuent par leur effort et leur soutien financier à garantir à nos enfants un accueil de qualité.

Fabienne VEYAN-PELLISSIER,
Présidente de l'Association Crèche Saint Bernard

Présentation des résultats à fin décembre 2008 :

- Le résultat de l'Association Saint Bernard au 31 décembre 2008 s'élève à **- 2 300 euros** contre - 47 440 euros l'année précédente ;
- L'amélioration considérable du résultat de l'exercice 2008 de l'Association est dû notamment à **une meilleure maîtrise des charges tout en augmentant ses recettes.**
- Les charges n'ont augmenté que de 1,13% tandis que les produits ont évolué de 3,37 % en 2008.

En revanche, le résultat d'exploitation s'améliore fortement. Alors qu'il s'établissait à

- - 29 414 euros en 2006
- Il ressort à – 57 367 euros en 2007
- Et à – 20 371 euros en 2008

L'explication principale de cette évolution réside dans la hausse des recettes de l'Association.

En 2007, suite à des travaux de mise en conformité de ses locaux, , la structure de MELBA a dû déménager pendant près de 6 mois à l'internat Adolphe Favre dont la configuration n'a pas permis de maintenir la capacité d'accueil antérieure.

En 2008, les travaux étant terminés, la structure de MELBA a retrouvé son occupation optimale puisque le nombre d'heures réalisées en 2008 est passé de 264 490 heures contre 255 705 heures en 2007 soit une hausse de 8 785 heures.

Enfin cette année le **taux d'occupation optimal de 70%** semble atteint sur l'ensemble des 3 sites que compte l'Association.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, leur montant est resté stable autour de 2 146 000 euros.

Cette situation recouvre diverses évolutions :

- **Salaires** : les frais du personnel représente le poste de dépenses le plus important de la structure avec 83 % des charges totales de fonctionnement.

- En 2008, les salaires, les charges sociales et les dépenses de personnel intérimaire sont de 1 765 153 euros contre 1 746 363 euros en 2007 soit une hausse de 1,07 %.

Cette hausse provient :

- d'une part des obligations liées à la convention collective et d'autre part de l'augmentation du SMIC base sur laquelle les assistantes maternelles sont rémunérées
- le coût du personnel intérimaire diminue fortement en 2008 du fait d'une meilleure motivation du personnel présent pour remplacer le personnel absent.
- Le nettoyage des locaux a été confié en 2007 à un prestataire externe : la société NERA ; ce contrat représente un coût de 18 000 euros en année pleine.

Coût qui est transféré du poste « salaire » vers le poste « autres charges externes ».

En septembre 2009, un changement de prestataire est prévu afin de réduire ce coût.

- **La formation :**

En 2008 , les dépenses des stages de formation du personnel sont restées stables par rapport à 2007 .

- **Les investissements :**

Durant l'exercice 2008, aucun investissement important n'a été réalisé mise à part la réfection d'un bureau pour la directrice du site du boulevard.

En conclusion, le résultat d'exploitation de l'Association Saint Bernard s'est amélioré en 2008 ;

La principale explication réside dans la **hausse des recettes**.

Il faut continuer à bien **maitriser tous ces facteurs** car le moindre événement exceptionnel peut déstabiliser la structure .

Il convient de saluer ici les **efforts consentis** par tous les acteurs de la structure, professionnels, bénévoles et partenaires.